

ESPAGNOL
ANALYSE ET COMMENTAIRE DE TEXTES OU DOCUMENTS
ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Isabelle CABROL, Renaud MALAVIALLE

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

En 2011, le nombre de candidats qui ont choisi l'épreuve d'espagnol à l'écrit a baissé de manière substantielle, puisque 37 candidats étaient inscrits cette année, et seulement 32 candidats ont finalement composé, contre 54 à la session 2010, et 43 à la session 2009.

Pour ce qui est des résultats obtenus cette année, la moyenne des notes, de 9,28 /20, est en hausse de plus d'un point par rapport à la dernière session ; l'écart type est lui aussi en hausse (4,85 contre 3,67 en 2010), et l'éventail des notes a été particulièrement large : la moins bonne copie a obtenu 0,5/ 20 (notons au passage qu'il y a eu une copie blanche, ce qui est plutôt rare), tandis que la meilleure copie se situe à 18/ 20 (note plus élevée encore qu'à la session antérieure, correspondant à une copie excellente, tant sur le plan de la langue que de l'analyse). Il y a eu plusieurs très bonnes copies (un 17/ 20 et un 16/ 20), plusieurs copies de bon niveau (deux 15/ 20, et deux 14/ 20), et un nombre important de copies moyennes, se situant entre 10 /20 et 13/ 20 : 12 copies en tout, dans lesquelles la langue est parfois malmenée et la méthodologie du commentaire de documents n'est pas toujours bien maîtrisée. Les notes comprises entre 7 et 9 sont au nombre de 6, et elles correspondent à des commentaires souvent très superficiels, dépourvus de vraie problématique, rédigés dans une langue hésitante, voire incorrecte. Quant aux très mauvaises copies, elles sont nombreuses cette année : 7 candidats ont obtenu une note égale ou inférieure à 6/ 20, ce qui représente quasiment le quart des copies corrigées par le jury. Pour ces candidats, le problème semble relever à la fois de la compréhension littérale des textes, de l'expression écrite en langue espagnole, et de la maîtrise du commentaire de documents, toutes trois très déficientes : il ne s'agit même plus de lacunes lexicales et grammaticales, mais bien d'une méconnaissance totale de la langue choisie ; ce ne sont plus des flottements dans l'analyse des documents, mais bien une absence complète de problématique ; enfin, la période de l'Histoire contemporaine espagnole sur laquelle les candidats étaient interrogés cette année, à savoir la

Transition démocratique, le *processus constituant* et la création de *l'Espagne des Autonomies* – autant dire un *classique* de l'Histoire contemporaine –, n'avait pas du tout été étudiée par ces 7 candidats, ce qui, à l'issue de deux années de Classe Préparatoire, peut sembler tout de même fort surprenant. Disons-le clairement : le jury a parfois eu l'impression que ces 7 candidats, qui ont été déroutés par le sujet et qui ne se sont pas *battus* avec les textes proposés, rendant des copies inachevées ou parfois même des commentaires à peine commencés, sans véritable problématique et sans plan, avaient choisi l'espagnol par défaut. Pour conclure sur les résultats obtenus cette année en espagnol, nous dirons que l'écart est donc très grand entre ces copies, où l'analyse des textes est quasi inexistante et la connaissance de la langue balbutiante, et les bonnes copies, voire les très bonnes copies, dans lesquelles le jury a pu lire avec plaisir des analyses des documents menées avec finesse, illustrées par des références solides en civilisation espagnole contemporaine et, qui plus est, rédigées dans une langue élégante.

Le groupement de textes portait donc sur la Transition démocratique en Espagne, entre 1975 et 1982, et plus particulièrement sur le long *processus constituant* qui débouche sur la ratification de la Constitution, en décembre 1978, et va permettre de tirer un trait sur la dictature du général Franco et fonder la nouvelle démocratie espagnole : au cœur du sujet, la création d'un Etat de droit, la question de l'organisation et du fonctionnement des Communautés Autonomes (avec les conflits que les Statuts ont entraînés, en particulier autour de la question culturelle et linguistique), le consensus qui est au cœur du processus, mais également les menaces qui pèsent sur la jeune démocratie – notamment, les différents terrorismes, celui des *ultras*, les militants d'extrême droite, mais aussi celui de la « résistance anti-fasciste », avec la lutte armée des GRAPO et les attentats perpétrés par l'ETA. Tout cela, donc, était illustré par les cinq documents proposés, documents de nature différente, puisque le dossier proposait à la fois des extraits du texte de la Constitution de 1978 et trois articles de presse publiés en décembre 1978 dans *El País* – journal qui paraît pour la première fois en mai 1976 et qui s'impose rapidement comme le quotidien de référence dans cette Espagne moderne, symbole à la fois de l'indépendance de la presse et du changement politique et social, « héraut de la démocratie dans les médias » écrivent Carlos Serrano et Jacques Maurice dans leur ouvrage de référence *L'Espagne au XXème siècle* –, ainsi que deux textes écrits une dizaine d'années après la Constitution pour le premier, trente ans plus tard pour le deuxième, offrant ainsi une perspective historique sur les balbutiements de la démocratie : un texte *bilan* sur l'Espagne des autonomies, publié en 1987 dans *Cambio 16* par María Izquierdo, députée de Grenade et, enfin, un extrait de l'essai *Anatomía de un instante*, publié

en 2009 et dans lequel le romancier Javier Cercas jette une lumière nouvelle sur la Transition et sur la tentative de coup d'Etat du 23 février 1981, le fameux putsch contre *l'ordre constitutionnel* et la démocratie, organisé par le lieutenant-colonel Tejero et que le roi, successeur désigné de Franco en 1969, a fait avorté.

L'ensemble des documents, denses et riches en informations précises sur les événements marquants de la période de la Transition démocratique (en particulier le dernier texte de Javier Cercas, dans lequel le romancier revient précisément sur les trois grands chantiers mis en œuvre par Adolfo Suárez, à partir de juin 1976, à savoir les Accords de la Moncloa, en octobre 1977, l'élaboration de la Constitution, en 1978, et la mise en place de l'Etat des Autonomies), permettaient aisément aux candidats de saisir les enjeux du dossier et de problématiser leur travail autour du *processus constituant*. Encore fallait-il lire attentivement les textes, pour en tirer le maximum d'informations et les situer dans le contexte politique plus large du *consensus*, de la *réforme* et de la *rupture*, marqué tour à tour par la « loi pour la Réforme politique » de 1976, les premières élections libres du 15 juin 1977 – à l'issue desquelles l'UCD et le PSOE apparaissent comme les deux grandes forces politiques –, par les élections municipales et législatives de mars et avril 1979, et enfin par l'alternance politique, en décembre 1982, avec l'arrivée du PSOE au pouvoir, près d'un an après la démission d'Adolfo Suárez. Puisque nous citons Adolfo Suárez, précisons que le jury attendait des candidats un minimum de connaissances sur le rôle politique de celui qui symbolise alors l'ouverture politique et qui apparaît aujourd'hui comme l'artisan de la démocratisation de la société espagnole et le représentant d'une nouvelle droite, que l'on présente alors volontiers comme la nouvelle droite « civilisée » : en effet, il était nécessaire de revenir sur les débuts de la politique économique entreprise par Suárez, avec les mesures phares des *Pactos de la Moncloa*, qui visent à réformer le système économique et financier (la nouvelle politique salariale, l'assainissement du secteur bancaire, les réformes fiscales, qui tendent à endiguer l'inflation, qui atteint 40% en 1977). Pour conclure sur les attentes du jury, nous terminerons en disant que des connaissances précises sur la dimension historique de l'idée d'*autonomie*, sur le processus de mise en place de régimes de *pré-autonomie* qui a marqué la fin de l'année 1977 et toute l'année 1978, ainsi que sur les conflits provoqués par le désir d'affirmation d'identité, étaient indispensables à une bonne analyse des documents proposés, et ne pouvaient se limiter à quelques généralités sur les trois Communautés historiques et sur l'ETA.

Le premier document invitait donc les candidats à se pencher sur la construction du cadre juridique de la démocratie espagnole, puisqu'il proposait différents extraits de la Constitution

approuvée à une large majorité par le peuple espagnol par référendum le 6 décembre 1978, ratifiée par le roi le 27 décembre et publiée dans le *Boletín Oficial del Estado*, le 29 décembre 1978 : les extraits du Préambule, du Titre Préliminaire et du Titre VIII, reproduits dans le dossier, reflètent l'esprit de la Constitution espagnole et en font à la fois le fondement juridique de l'Etat de droit et le fruit de la « rupture négociée », en inscrivant dans le marbre « l'unité indissoluble de la nation espagnole » et la vie en commun (*la convivencia*) de tous les Espagnols, dans cette nouvelle communauté de peuples, divers et toutes égaux devant la loi malgré certains avantages, fiscaux notamment, pour la Catalogne, le Pays Basque et la Galice. Afin de compléter l'analyse de ce premier document, il fallait rappeler que quelque temps avant l'adoption de la Constitution, Suárez accorde le rétablissement provisoire de la Généralité en Catalogne dès septembre 1977, tandis que le Pays Basque jouit déjà d'un régime de pré-autonomie ; il était également judicieux de préciser, comme certains candidats l'ont fait, que les statuts d'autonomie basque et catalan seront adoptés dès octobre 1979. Enfin, l'analyse du texte de la Constitution permettait d'aborder la question linguistique, puisque celle-ci proclame la pluralité linguistique et culturelle, en guise de *réparation* des torts causés par le franquisme, longue parenthèse pendant laquelle le castillan est imposé comme langue officielle : cette question devait être envisagée dans une perspective historique, avec le rappel de la Loi de Normalisation Linguistique de 1983, qui tente de mettre un terme au problème des minorités, et qui garantit l'égalité des chances et la formulation des informations dans les deux langues.

Les deux documents suivants du dossier ont été publiés dans *El País* le 28 décembre 1978 : les articles « El Rey acatará y servirá la Constitución » et « Aquel día de la Constitución » reviennent tous deux sur le discours du roi Juan Carlos prononcé devant les députés et les sénateurs, le 27 décembre 1978. Le premier texte reprend le discours même du roi, dont il fallait bien sûr souligner le caractère solennel et symbolique, et qui permettait aux candidats de s'interroger sur le rôle du successeur de Franco dans cette transition espagnole que l'on présente aujourd'hui comme un modèle politique de monarchie constitutionnelle, tandis que le deuxième est un commentaire de ce même discours, signé par le journaliste et romancier Manuel Vicent. Les candidats devaient donc se livrer à la tâche du *commentaire du commentaire*, et certains se sont d'autant mieux pliés à l'exercice de « mise en abyme » que le texte de Vicent revient, dans un style très littéraire, parfois ironique et toujours métaphorique, sur le long *processus constituant* des quinze mois qui viennent de s'écouler, avant d'analyser les mots du roi Juan Carlos : le journaliste salue l'absence d'ambiguïté de la part de celui qui se pose en garant de la transition et du consensus, affirme les libertés publiques et

individuelles, et rend enfin possibles la réforme et le changement. Les candidats étaient invités ici à souligner le rôle de la Couronne dans le processus de transition, et ne devaient pas manquer de rappeler le caractère exceptionnel des accords qu'elle passe avec les partis de l'opposition (affirmation des libertés, sécularisation de l'Etat, rejet du modèle centraliste), condition *sine qua non* pour que les institutions du franquisme soient définitivement démantelées.

Quant au troisième document, il s'agissait également d'un article de presse publié dans *El País*, à la veille du référendum, le 5 décembre 1978, par l'historien Javier Tussell. Dans « Llamamiento a los vascos nacionalistas », le spécialiste d'Histoire contemporaine espagnole lance un véritable appel aux électeurs Basques, en rappelant la position du PNV sous la Deuxième République. Ce texte devait conduire les candidats à aborder le thème brûlant de l'abstention, qui marquera le référendum, puisque près d'un tiers des électeurs n'iront pas voter – l'abstention atteindra même 56% dans les provinces basques de Guipuzcoa et Vizcaya.

Les deux derniers documents invitaient, comme nous l'avons déjà dit plus haut, les candidats à proposer une perspective historique de ce processus de démocratisation de la société espagnole : le texte de la députée de Grenade María Izquierdo, « El proceso autonómico : balance », sorte de bilan du processus autonome, méritait d'être situé dans le contexte politique de l'époque. Il n'était pas inutile de rappeler que le texte, publié en octobre 1987, a été écrit par une députée PSOE élue à trois reprises (en 1977, 1979 et 1986) : il fallait donc évoquer le rôle du Parti Socialiste en Andalousie dans le processus de transition. Quant aux extraits de *Anatomía de un instante*, nous le répétons, ils invitaient les candidats à s'interroger tout particulièrement sur le rôle de Suárez et de l'Union du Centre démocratique (UCD) dans ce processus démocratisation de la société espagnole, au-delà du simple rappel des dates et des faits.
